

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six et le quatre mars à 18 heures 00 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur **André ARROUCHE**, Maire.

Présents : Monsieur ARROUCHE André, Madame GAZEL Delphine, Monsieur CABROL Josian, Madame COUSTAL Ghislaine, Monsieur FABRE Thomas, Monsieur BOITTIER Cyril, Madame Nadège MARTINEZ GIL, Monsieur GAZEL Jean-Luc, Madame CAUQUIL PATURAL Viviane, Monsieur GIRONA Bruno, Madame LAFON Claude

Représentés :

Madame VIDAL FABRE Sylvie par Monsieur FABRE Thomas

Mr CHARRAS LAURENT par Monsieur GAZEL Jean-Luc

Madame SEGONNE CATHALA Pascale par Madame COUSTAL Ghislaine

Excusé : Monsieur VIDAL Michel

Absents : Monsieur SOULIGNAC Jacques, Madame CARLAC Roxane, Madame MOLINIER Mégane, Madame PEYRAS Stéphanie

Mme Delphine GAZEL est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Compte rendu de la dernière séance du conseil municipal en date du 18 février 2026 – **Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants:

- Avenant à la convention avec le Département de l'Hérault pour l'aménagement de la grand rue

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

1 - Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal

Monsieur le Maire rappelle au conseil la mise en place du Compte Financier Unique (C.F.U.) et précise que c'est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur (la commune) et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur (la commune) et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Monsieur le Maire propose le vote du compte financier unique du budget principal dont les principaux résultats sont rappelés dans les tableaux suivants :



Commune de Saint-pons de Thomières

Compte Financier Unique (C F U) PRINCIPAL 2025 - Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	CFU 2025	CHAPITRE	CFU 2025
011 – Charges à caractère général (Energie, carburant, fournitures, assurances ,)	842 534,62 €	002 – Résultats reportés de l'exercice N-1	1 382 704,67 €
012 – Charges de personnel (Rémunérations, Caisses de retraites, URSSAF,.....)	1 150 820,98 €	013 – Atténuation des charges (Remboursement arrêts maladie,.....)	75 043,10 €
014 Atténuations de produits	1 063,77 €	042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Régie)	- €
023 – Virement à la section d'investissement	- €	70 – Produits des services et ventes diverses (Cantine, péri-scolaire,diverses régie, personnel affecté à l'eau.....)	154 231,17 €
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissement,...)	1 825,42 €	73 – Impôts et taxes (THRS , TFB, TFNB, TCFE, FPIC,droits de place,reversement des AC par la comcom,.....)	1 331 413,84 €
65 – Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations,Subvention au CCAS,contribution Ecole Saint-Joseph, CFMEL, Indemnités des élus.....)	136 945,77 €	74 – Dotations et participations (DGF, Dotation de compensation, FCTVA,)	809 372,86 €
66- Charges Financières (Intérêts d'emprunts,JCNE)	4 273,79 €	75 – Autres produits de gestion courante (Revenus des loyers,.....)	75 839,72 €
67 – Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers (Parts sociales 2021 Crédit Agricole)	72,12 €
68 - Dotations aux amortissement et provisions	- €	77 Produits exceptionnels (Mandats annulés sur exercices antérieurs)	9 505,29 €
		78 Reprises sur amortissements et provisions	
Total Dépenses	2 137 464,35 €	Total Recettes	3 838 182,77 €
	Résultat de clôture de l'exercice 2025		1 700 718,42 €



Commune de Saint-pons de Thomières

Compte Financier Unique (C F U) PRINCIPAL 2025 - Section d'Investissement

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	CFU 2025	CHAPITRE	CFU 2025
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit d'investissement de l'exercice N-1)	92 965,19 €	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (Excédent d'investissement de l'exercice N-1)	- €
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissements des subventions)	- €	021 – Virement de la section de fonctionnement	- €
041 Opérations patrimoniales	- €	040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (amortissements des équipements)	1 825,42 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (remboursement TA)	- €	041 Opérations patrimoniales	
16 – Emprunts et dettes (remboursement du capital,...)	57 912,54 €	10 – Dotations, fonds divers et réserves : 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) , 10222 (FCTVA) et 10226 (Taxe aménagement)	198 570,49 €
20 – Immobilisations incorporelles (opérations d'investissements Etudes)	- €	13 – Subventions reçues (Etat, Département, Région,.....)	176 598,64 €
204 Subventions d'équipements versées	- €	16 - Emprunts et dettes (dépôts et cautionnements reçus)	
21 – Immobilisations corporelles (opérations d'investissements)	862 556,41 €	27 – Autres immobilisations financières	- €
Total dépenses	1 013 434,14 €	Total recettes	376 994,55 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025			636 439,59 €

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle Madame COUSTAL Ghislaine fait procéder au vote

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

2 - Affectations des résultats du Budget principal

Monsieur le Maire précise au conseil que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2025 doit être affecté sur l'exercice 2026, en priorité pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Monsieur le Maire précise que l'affectation des résultats intervient après constatation des résultats de l'exercice 2025, c'est à dire après le vote du CFU 2025.

Monsieur le Maire rappelle que les restes à réaliser correspondent aux dépenses non mandatées et aux recettes non titrées avant le 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats 2025 suivante :

Section de fonctionnement

	Réalisées
Dépenses (1)	2 137 464,35 €
Recettes (2)	3 838 182,77 €
Résultat de la section de fonctionnement = (2)-(1) = (3)	1 700 718,42 €

Section d'investissement

Résultat d'exécution de la section d'investissement	-	636 439,59 €
Solde des restes à réaliser d'investissement		- €
	-	636 439,59 €

Affectation

Affectation en réserve au compte 1068	636 439,59 €
Résultat de fonctionnement reporté au compte 002 = (3)-(8)	1 064 278,83 €

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

3 - Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget annexe de l'eau et assainissement

Monsieur le Maire propose le vote du compte financier unique du budget annexe de l'eau et l'assainissement de l'exercice 2025 :



Commune de Saint-pons de Thomières
Compte Financier Unique (C F U) EAU - Exercice 2025 - Section de Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	CFU 2025	CHAPITRE	CFU 2025
011 – Charges à caractère général (Participation SIVU, Entretien Station ARTENAC SAUR, Redevance prélèvement Agence de l'eau....)	335 603,46 €	002 – Résultats reportés de l'exercice N-1	314 999,27 €
012 – Charges de personnel (personnel affecté au le service Eau)	46 916,28 €	013 – Atténuation des charges (Remboursement arrêts maladie,....)	
014 – Atténuations de produits (Reversement à l'agence de l'eau)	40 731,00 €	042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amortissements des subventions)	61 370,75 €
O22 Dépenses imprévues		70 – Produits des services et ventes diverses (Eau, assainissement,.....)	485 232,90 €
023 – Virement à la section d'investissement		75 Autres produits de gestion courante (FCTVA,....)	5 632,04 €
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amortissements des équipements)	200 078,84 €	77 Produits exceptionnels (Recouvrement sur créances admises en non valeur,....)	1 665,55 €
65 – Autres charges de gestion courante (Créances admises en non valeur, créances éteintes,....)	2 314,58 €	78	
66- Charges Financières (Intérêts d'emprunts, ICNE)	14 890,47 €		
67 – Charges exceptionnelles (titres annulés sur exercices antérieurs, Remboursement Eau,....)	447,42 €		
68 Dotations aux amortissement et provisions	- €		
Total Dépenses	640 982,05 €	Total Recettes	868 900,51 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025			227 918,46 €



Commune de Saint-pons de Thomières
Compte Financier Unique (C F U) EAU - Exercice 2025 - Section d'Investissement

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	CFU 2025	CHAPITRE	CFU 2025
O20 Dépenses imprévues	- €	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent d'investissement de l'exercice N-1)	215 234,73 €
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit d'investissement de l'exercice N-1)	- €	O21 Virement de la section de fonctionnement	- €
040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amortissements des études et équipements)	61 370,75 €	040 – Opération d'ordre de transfert entre sections (Amortissements des études et équipements)	200 078,84 €
16 – Emprunts et dettes (remboursement du capital)	79 381,12 €	10 – Dotations, fonds divers et réserves : 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) et 10222 (FCTVA)	6 487,77 €
20 - Immobilisations incorporelles (Etudes,....)	- €	13 – Subventions reçues (Etat, Département, Agence de l'eau,....)	17 936,75 €
21 – Immobilisations corporelles (opérations d'investissements)	110 125,20 €	16 – Emprunts et dettes	- €
Total Dépenses	250 877,07 €	Total Recettes	439 738,09 €
Résultat de clôture de l'exercice 2025			188 861,02 €

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, Madame COUSTAL Ghislaine fait procéder au vote

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

4 - Affectations des résultats du Budget annexe de l'eau et l'assainissement

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats 2025 du budget annexe de l'eau et l'assainissement suivant :

Section de fonctionnement

	Réalisées
Dépenses (1)	640 982,05 €
Recettes (2)	868 900,51 €
Résultat de la section de fonctionnement = (2)-(1) = (3)	227 918,46 €

Section d'investissement

Résultat de la section d'investissement	188 861,02 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- €
	188 861,02 €

Affectation

Affectation en réserve au compte 1068	- €
Résultat de fonctionnement reporté au compte 002 = (3)-(8)	227 918,46 €

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

5 – Admission en non valeur (créances éteintes)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes d'admission en non- valeur pour les titres de recettes ayant fait l'objet de poursuites infructueuses sur le **budget annexe de l'eau et assainissement** pour la somme de :

- **45,34 €** pour les **créances éteintes au compte 6542 (surendettement et décision effacement de dette)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter l'admission en non- valeur pour créance éteinte telle que présentée.

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

6 – Avenant concernant la convention avec le Département pour l'aménagement de la grand rue

Monsieur le Maire rappelle au conseil la convention signée avec le Département de l'Hérault concernant les travaux d'aménagement de la Grand rue et propose de donner un avis favorable à un avenant afin de tenir compte du nouveau montant des travaux.

Après débat, proposition adoptée à l'unanimité.

7 - Questions diverses

- Mme Delphine GAZEL signale que la chambre Télécom située en bas de l'avenue de Castres est dégradée et pose un problème de sécurité. M le Maire précise que l'incident a été signalé à France Télécom qui prévoit une intervention semaine 11.
- M Thomas FABRE signale que la piste forestière située au Banel est barrée par la chute d'arbres venant des terrains proches. M le Maire indique que les services de la mairie vont se rapprocher des propriétaires pour leur signaler l'incident afin qu'ils s'occupent de leur évacuation.
- M Thomas FABRE signale également qu'un arbre est en suspens sur un talus situé route de La Salvetat. M le Maire précise qu'une entreprise doit intervenir cette semaine pour évacuer cet arbre et sécuriser le site.
- Mme Viviane CAUQUIL PATURAL signale que suite à la dégradation du petit sentier reliant la route de La Salvetat aux jardins du secteur Camp Soulel, causées par les dernières pluies et la tempête, il convient de sécuriser le site et d'interdire l'accès à ce sentier. M le Maire indique que le nécessaire sera fait immédiatement.
- En clôture de ce dernier conseil municipal du mandat, le Maire a tenu à remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour leur engagement, leur disponibilité et le temps consacré au service de la commune tout au long de ces années. Il a souligné l'importance de l'implication des élus, de leur sens de l'intérêt général et de leur contribution aux projets et décisions qui ont marqué le mandat.

Le Maire a également tenu à saluer le travail et le dévouement des agents communaux, qui participent chaque jour à la mise en œuvre des politiques municipales et accompagnent les administrés dans leur quotidien.

D'autres élus se sont également exprimés, en faisant part de leur expérience durant ce mandat et d'autres mandats pour certains, avec des remerciements.

Séance levée à 19 h 15

Le Maire,

André ARROUCHE



La secrétaire de séance,

Delphine GAZEL.